

Bulletin d'information toponymique

Compte rendu de réunion de la Division francophone
tenue à Paris

N° 4

Octobre 2007

Ordre du jour

1. Le mot du président;
2. Rapport d'activité de la division depuis la 23^e session (Vienne);
3. Programme de travail de la division;
4. Le point sur les projets en coopération F-Q;
5. Les actions en cours des pays membres;
6. Préparation de la 9^e Conférence (NY);
7. Le site de la division.

COMPTE RENDU DE RÉUNION DE LA DIVISION FRANCOPHONE

La division francophone du Groupe d'experts des Nations unies pour les noms géographiques (GENUNG) s'est réunie le lundi 25 juin 2007 dans la salle de réunion du Conseil national de l'information géographique (CNIG) à Paris.

Présents :

Belgique :	Mme Kathleen Van Doren
Burkina :	M. Claude Obin Tapsoba
Canada français :	M. Carol J. Leonard
France :	M. Pierre Jaillard, Mme Élisabeth Calvarin
Québec :	Mme Danielle Turcotte, Mme Myriam Hallé, M. Henri Dorion
RDC :	M. Pax Mbuyi Mucici, Mme Bernadette Ngeka
Sénégal :	Mme Ndickou Ndiaye
Suisse :	M. Hans Rudolf Möesching

1. Le mot du président

En ouverture de séance, Pierre Jaillard nous fait part de son grand plaisir à accueillir la division francophone à Paris. Il souhaite chaleureusement la bienvenue à tous et mentionne le message d'encouragement d'Helen Kerfoot pour nos travaux. La réunion de la division est liée au Colloque international qui s'est déroulé du jeudi 21 au vendredi 22 juin 2007 à Marne-la-Vallée, dans les locaux de l'École nationale des sciences géographiques (ENSG). Plusieurs membres ici présents ont pu bénéficier du financement des Nations unies pour leurs déplacements, et P. Jaillard remercie vivement les efforts du GENUNG.

Le président nous engage à réorganiser l'ordre du jour proposé. Considérant le point 2, tout comme le point 6, qui font état du rapport d'activité de la division depuis la 23^e session (Vienne) jusqu'à la préparation de la 9^e Conférence (New York), ainsi que le point 7 relatif au site de la division, il estime préférable de les traiter ensemble par le biais du point 3, en balayant les actions du programme de travail de la division, lesquelles sont jointes à l'ordre du jour.

2. Programme de travail de la division

Action 1 : liste des membres

Elle est tenue à jour régulièrement. Notons deux ajouts de correspondants : M. Oumarou Garba (Niger) et M. Stéphane Gendron (France). Certaines adresses électroniques ne sont pas valides et D. Turcotte incite les membres à une vérification pour la mise à jour prochaine et sa mise en ligne sur le site de la division. É. Calvarin ajoute qu'il serait intéressant d'avoir les adresses de messageries des instituts nationaux des experts. Pour garder un lien utile avec les membres qui ne répondent pas entre deux sessions, on pourrait signaler leurs adresses par un grisé.

Action 2 : entretien et complément de liste de sites Internet figurant sur le site de la division

Les adresses recueillies sont anciennes et demandent à être revues. En outre, pour une meilleure visibilité, la page d'accueil du site serait l'endroit pertinent de tous les liens des instituts toponymiques et des organismes francophones qui traitent de toponymie, augmenté d'une classification des sites non officiels traitant de toponymie et des sciences annexes à la toponymie.

Afin de rendre fiables certaines données de sites non officiels, comme celui de Wikipédia, il serait bon, dans l'intérêt général, de se rendre actif en proposant une action en ce sens à la conférence de New York.

De plus, il faudrait ajouter un lien avec le site de la division romano-hellénique, bien que de langue anglaise. Celle-ci n'a pas de site, mais l'adresse de son président, M. Salvatore Arca, est scuolagtc@virgilio.it

Ajoutons également l'adresse de l'Organisation internationale de la francophonie <http://www.francophonie.org/oif/index.cfm> et celle du Comité français de cartographie <http://www.lecfc.fr>

Pour rendre plus parlante et plus ouverte au grand public l'adresse du site de la division, qui est www.divisionfrancophone.org, le président propose d'ouvrir une seconde adresse, comme www.toponymiefrancophone.org. Notons que l'expression « toponymie francophone » est déjà indexée dans le moteur de recherche de Google. Danielle Turcotte a fait ajouter des mots-clé dans les pages Web du site, ce qui devrait permettre une meilleure indexation par les moteurs de recherche.

Dans le même esprit, Hans Rudolf Möesching et Kathleen Van Doren proposent également d'indiquer l'adresse du site allemand <http://webserver.bkg.bund.de/kartographie/stagn/stagn.htm>. Henri Dorion propose de définir ce que l'on entend par « *site d'intérêt toponymique* » ; il existe des sites émanant d'organismes étrangers à la gestion toponymique qui contiennent cependant des informations très utiles (par exemple le site de l'Université Laval sur

les statuts des langues du monde). Par ailleurs, certains sites sont sujets à caution quant à leur fiabilité (par exemple, Wikipedia). Il serait donc utile d'indiquer, pour chaque site figurant sur la liste, quelques mots d'évaluation de la fiabilité du site, de sa richesse et de son utilisation, le cas échéant, ses liens avec les travaux du GENUNG.

Pour la mise à jour du site de la division francophone, 3500 dollars canadiens ont été accordés dans le cadre de la coopération franco-québécoise, avec des évolutions de convivialité, cf. Action 15.

Le travail de mise à jour sera entrepris à l'automne.

Action 3 : version française du programme de M. Raper intitulé « United Nations Documents on Geographical Names », dont le coordonnateur était à déterminer. Les francophones s'engageaient à synthétiser et à traduire ce texte en français. Cette action est restée en suspens faute de moyens disponibles pour la mener à bien. Il y a lieu de l'abandonner, d'autant plus que cet ouvrage, utile en son temps, est maintenant dépassé.

Action 4 : bulletin d'information toponymique

Les bulletins n°1 de 1999, et n°2 de 2000 étaient sur support papier. Le n° 3 de 2005 avait les deux supports : papier et numérique, en couleurs et assez lourd à télécharger. Néanmoins, nous avons pris l'engagement de faire paraître un bulletin annuel, ce qui est assez lourd. Nous pourrions diffuser par voie postale une copie du futur bulletin qui sera implanté sur Internet. Il serait utile d'émettre un bulletin quelques mois avant une conférence pour donner des idées, et après la conférence, pour faire un rapport des résultats. Le compte rendu de la division pourrait d'ailleurs tenir lieu de bulletin d'information avant la prochaine conférence. Le texte des conclusions du Colloque rédigé par Henri Dorion, repris et développé sur certains points pour les actes, pourrait aussi figurer dans le prochain Bulletin. Le compte rendu et les conclusions devraient donc être achevés avant la 9^e conférence.

V – exonymes anglais et français

Danielle Turcotte demandera à André Lapierre de valider l'information apparaissant sous cet intitulé, car malgré les validations de contenu du compte rendu, une erreur se serait glissée dans les formes inscrites.

Action 5 : traduction et impression de la version française de la plaquette du GENUNG, dont le coordonnateur était Pierre Planques, avec une date de publication pour janvier 2001 et la validation de la traduction par les commissions du Canada, du Québec et de la France. Action terminée.

Action 6 : état des lieux concernant la situation des processus de gestion toponymique chez les pays membres

Le résultat du questionnaire envoyé fin 2004 est en ligne. Il est important de présenter un tableau synthétique de la toponymie dans les pays de façon à avoir ensuite des actions d'influence pour favoriser la création de commissions de

toponymie, conformément aux résolutions du GENUNG, et tel que l'a fort bien démontré M. Mucici. C'est une reconnaissance pour la matière et un moyen de rationaliser la gestion de la toponymie. Il serait bon d'envoyer le questionnaire aux membres de la division, mais aussi aux organismes en charge de la toponymie et aux entreprises productrices de toponymie (par exemple éditeurs, médias...), de même qu'à travers le réseau diplomatique.

M. Tapsoba confirme qu'il a reçu du courrier en ce sens par la voie diplomatique. Afin d'éviter les distorsions dans les réponses et pour alimenter le GENUNG, il faudrait consigner en un même lieu les réponses, et donc mettre un lien avec le GENUNG en précisant que les messages s'adressent en priorité à tel ou tel expert.

Action 7 : base de données des exonymes français

Nous parlerons désormais des « toponymes en français ». Le débat théorique autour du mot *exonyme* nous a incités à renommer la base *Le tour du monde en français*. Ainsi, pour un lieu étranger, notre travail consiste à savoir comment on l'appelle en français sans se demander s'il constitue un exonyme. Le nom français est à retenir.

L'historique du GENUNG démontre que, pour la cartographie, l'objectif premier était la réduction systématique des exonymes, et il était recommandé d'éviter la création d'exonymes. Cette position a beaucoup évolué. Puis la position du GENUNG a été qu'il ne fallait pas tant faire disparaître les exonymes qu'en régulariser l'usage. Puis, il s'est orienté vers l'établissement de règles suggérant d'utiliser les exonymes ou les endonymes selon les critères du support et des clientèles. Aujourd'hui, un consensus assez large s'accorde sur des listes de correspondances entre exonymes et endonymes. Il s'agit pour chaque exonyme de trouver l'endonyme correspondant, avec les problèmes de translittération dans la ou les langues administratives. Le problème est de savoir comment représenter l'usage car c'est l'usage qui prime. Pour la France, nous n'avons d'approche normative que vis-à-vis des administrations. Cela varie de pays à pays. Par exemple, à Tunis, nous avons réalisé que le système de Beyrouth n'est pas appliqué systématiquement. Mais il n'est pas encore donné d'autre orientation. Le travail de Roman Stani-Fertl sur les exonymes est très intéressant car il pose des questions précises à chacun des participants (cf. annexe).

Il reste au projet commun de convenir du caractère normatif qu'on voudra donner à cette base et il conviendra de voir la position de chacun des pays, et les objectifs premiers de la base, financés par la coopération franco-québécoise, dans le cadre des travaux de la division francophone et des projets de recommandations du GENUNG.

Le problème est de savoir si c'est le pays d'origine qui doit préconiser ou établir la forme des noms dans le pays concerné dans les langues données, ou si ce sont les utilisateurs, prenant la langue d'arrivée, qui établissent la forme. Comme le résultat varie selon les circonstances, on s'en remet à la reconnaissance et au

respect de l'usage, quand il ne contrarie pas d'autres principes. La France estime que les principes sont eux-mêmes soumis à l'usage.

Carol J. Leonard se demande si la liste sera produite avec des commentaires pour mettre en lumière l'origine de la liste, sa portée et les principes qui l'animent. Il y aurait probablement des annotations générales au début, mais surtout des notes pour chaque toponyme. Il faut s'attacher à rendre compte de façon palpable l'intitulé des champs.

Concernant les toponymes « domestiques », comme Anvers, K. Van Doren indique qu'en Belgique, il existe une certaine volonté en Flandre de supprimer les traductions. En revanche, pour les communes à facilité, ce doit être maintenu.

P. Jaillard estime que ce qui compte, c'est l'intérêt de l'utilisateur et les questions qu'il risque de se poser. Il faut qu'on lui apporte une réponse.

Pax Mucici pose le problème de sa contribution car il existe en RDC des noms transcrits, qui sont des noms oraux, comme ceux issus du lingala, par exemple Kinshasa.

Dans la base, il y aura tous les noms de pays, de capitales, d'entités secondaires géopolitiques, d'entités géographiques, etc. attestés en français et dans les langues locales. Pour les langues africaines, il s'agit avant tout d'utiliser des systèmes de prononciation, de transcription, comme celui de l'alphabet phonétique international (API). En conséquence, il serait utile dans la base d'ajouter une colonne « prononciation ». Par la suite, il serait agréable de disposer de bandes audio, mais plus tard.

Action 8 : mise au point d'un cours de toponymie en ligne

Afin de montrer le caractère ouvert de ce projet, il a été rebaptisé « Introduction à la toponymie ».

En effet, une mise au point devait être faite concernant l'intitulé de cette action. Comme il ne s'agit pas à proprement parler d'un cours, il faudrait plutôt parler de la mise au point d'un site d'introduction à la toponymie. Myriam Hallé note qu'en raison de l'intitulé « cours de toponymie en ligne », des personnes ont demandé comment s'inscrire en écrivant. Certains s'attendent donc à y trouver un cours auquel ils devraient s'inscrire.

Le versement ayant été effectué pour la 1^{re} tranche, il reste à recalibrer le calendrier, en considérant que ce projet est tourné vers la francophonie. C'est un projet à double entrée : une d'initiation à la toponymie, faite pour le grand public, et une autre de gestion toponymique. L'utilisateur pourra recourir à des liens utiles sur internet pour des cours de formation plus poussée.

Mme Ndickou Ndiaye constate que le fonctionnement de commission de toponymie est délicat dans son pays et que seuls les géographes connaissent le

système de visioconférence. Comme le projet comporte différents chapitres, eux-mêmes demandant des exemples, tous les membres de la division sont chaleureusement sollicités pour trouver des exemples spécifiques à chacun. La gestion toponymique touche des problèmes internationaux, il est donc important de citer en parallèle des exemples issus de la situation en France, au Québec, dans la francophonie et dans le monde, ce qui sous-entend les problèmes de translittération.

L'objet du projet est de fournir le matériel pédagogique. Il sera tout à fait utilisable pour monter des stages locaux. Il est possible de prévoir des actions multilatérales dans lesquelles les auteurs du cours pourront animer des formations. C'est envisageable si l'action est de faire venir des participants proches du lieu envisagé, comme peut-être au Burkina Faso en 2008.

Il serait bon que le cours scénarisé qui est en projet à l'École nationale des sciences géographiques (ENSG) soit associé à ce projet. Notons que ce projet a prévu de comporter des liens interactifs entre les personnes qui se connectent et le tuteur, des liens avec les commissions de toponymie existantes, ainsi que des liens pertinents avec les producteurs de toponymie.

M. Leonard nous informe qu'il va prochainement faire une demande de fonds auprès de Patrimoine Canada pour obtenir un soutien à la réalisation d'un matériel pédagogique pour les francophones de l'Ouest du Canada dans un but de revitalisation linguistique.

H. Dorion indique que la dernière livraison de la revue *Onoma*, sous la direction de Botolv Helleland, en Norvège, est consacrée à l'enseignement de la toponymie.

Action 9 : liste des noms de pays, dont le coordonnateur était Sylvie Lejeune. Il s'agissait d'écrire les noms en français de cette liste et d'enregistrer les mises à jour des formes locales officielles, ainsi que de vérifier avec Mme Krauze-Tomczyk les noms en russe. Dresser une liste des divergences entre les listes canadienne, québécoise et française par rapport aux recommandations de l'UNTERM. Action terminée.

Action 10 : financement de participations

Nos efforts se sont concentrés sur le colloque, cette réunion et des demandes de participation à la 9^e conférence. Si certains désirent venir à New York, il faut faire les demandes d'urgence pour qu'on puisse faire suivre par le GENUNG et l'OIF.

H. Dorion propose d'essayer de trouver des financements comme ceux qui ont permis le cours de Tunis. Il est à noter aussi qu'une résolution émanant du Canada était de demander aux pays de considérer la toponymie comme un facteur de développement, ce qui favorise la conséquence d'inclure la toponymie dans les budgets. Les Burkinabés souhaiteraient organiser un stage en 2008, et il faudrait coordonner les efforts en vue de cette action. H. Dorion propose de se référer à la résolution 6 de la Cinquième Conférence (1987) et de préparer un argumentaire.

M. Tapsoba expose le souci de l'Afrique francophone, plutôt démunie en matière de stage de toponymie ; il propose qu'on s'oriente particulièrement vers une approche francophone, proposition encouragée par les échanges qu'il entretient avec Mme Helen Kerfoot. M. Mucici nous incite à inclure l'Afrique centrale. P. Jaillard estime qu'inviter un ou deux Africains anglophones serait une ouverture, et peut même faciliter la recherche budgétaire.

Action 11 : organisation d'un séminaire sur le thème général « toponymie et développement durable »

Danielle Turcotte trouve cette action séduisante, laquelle pourrait faire le thème d'un prochain colloque à l'occasion des 100 ans de la commission. Pour un tel événement, et avec peu de ressources, le Québec souhaiterait le prévoir à l'horizon 2011-2012. La toponymie est un facteur de développement durable, surtout avec les nouvelles désignations écologiques (dénomination des aires protégées, des zones de biodiversité).

Aux États-Unis, il existe un rapport entre toponymie et écologie dans des zones protégées qui sont débaptisées afin de restaurer la pureté originelle des lieux.

La RDC est un pays qui est directement confronté à la problématique de ce thème, avec la disparition de la forêt communautaire.

Ce thème est également lié à celui de patrimoine immatériel.

Henri Dorion propose de faire des démarches pour tenter d'associer Claude Villeneuve, écologiste québécois qui effectue des recherches dans la région du Lac-Saint-Jean, région identifiée comme laboratoire de développement durable.

Action 12 : appui technique pour le développement de projets nationaux dans le cadre de programmes bilatéraux ou multilatéraux

Il s'agissait de réactiver la filière EGIDE, pour trouver des financements. Le lien de principe existe à nouveau et l'on peut considérer l'action comme terminée.

Action 13 : sources d'information pertinentes relatives à la toponymie et rechercher les sources officielles, fiables en toponymie et la manière d'y accéder

Cette action fait partie de l'action 8 relative au « cours de toponymie ».

Action 14 : appui à l'établissement d'une chaire de toponymie au Canada, dont le coordonnateur devient Pierre Jaillard

Il serait intéressant de faire une demande d'appui de création de cette chaire puisque des démarches semblent se faire du côté de M. Leonard (Alberta).

Action 15 : entretien du site de la division

Cette action répond au point 7 de l'ordre du jour.

Selon les statistiques de fréquentation du site, on peut dire que le site est visité, que les usagers y trouvent l'information pertinente et qu'on peut trouver ce site sur le moteur de recherche Google.

Pour le rendre plus performant, il faudrait réaménager la page d'accueil en ayant un répertoire des liens des autorités officielles en matière de toponymie d'une part et d'autre part conseiller les liens avec d'autres sites d'intérêt toponymique. Par ailleurs, il faudrait prévoir que les autorités elles-mêmes aient un lien avec la division là où c'est utile.

Il est nécessaire aussi d'inciter la participation des pays autres que la France et le Québec avec des textes, des documents d'intérêt toponymique. De plus, il faudrait permettre la navigation d'une page à l'autre.

Deux actions à ajouter et à débattre à la 9^e conférence

Ce seraient les actions 16 et 17, sauf si nous décidons de proposer un autre programme d'action, avec une nouvelle numérotation des actions.

a) Patrimoine immatériel de l'UNESCO

Ayant parlé de cette démarche lors du colloque, P. Jaillard souhaiterait que la division s'y associe et que chacun des pays fasse des propositions.

La convention de 2003 sur la sauvegarde du patrimoine immatériel de l'UNESCO offre une démarche qui consiste à ce que les pays proposent à l'UNESCO des éléments de patrimoine immatériel à sauvegarder. Une proposition de communication de P. Jaillard pour New York va dans ce sens : établir une liste des toponymes menacés à sauvegarder. Ces toponymes doivent avoir un caractère identitaire pour une communauté humaine. En France, les toponymes historiques de provinces de France sont peu connus et font partie du patrimoine immatériel. Cette idée a été très bien accueillie par Mme Kerfoot.

H. Dorion nous fait part d'un projet amorcé il y a plusieurs années visant à consacrer un numéro spécial du *Courrier de l'UNESCO* à la toponymie, comme élément du patrimoine culturel.

Pour préparer l'opinion quant au projet de faire déclarer les toponymes comme éléments du patrimoine immatériel, un tel numéro du *Courrier* faisant ressortir que ce patrimoine est menacé serait fort utile. H. Dorion va essayer de retrouver les documents de l'époque et la contribution de P. Jaillard comprendrait un appel à contribution pour ce numéro spécial.

b) Élaboration d'une grammaire

Les questions grammaticales que posent l'écriture des toponymes et la façon dont ils sont utilisés (présence ou non d'article, préposition, compléments de nom, de

lieu) dans des textes, font l'objet d'un projet de travail que la France élabore depuis quelque temps. Il faudrait voir si nos recommandations ne correspondent qu'à l'usage français ou peuvent s'élargir à l'aire francophone. Nous enverrons les propositions de recommandations fin 2007.

Autres sujets à promouvoir au prochain programme de travail

Nous vous enjoignons à nous envoyer toute proposition durant l'été. Nous laissons chacun réagir au programme de travail par messagerie, pour l'arrêter à New York.

Le problème des pays absents est récurrent. H. Dorion rappelle que la suggestion de tenir le prochain congrès en Afrique avait été évoquée mais le Secrétariat du GENUNG n'y a pas donné suite pour des raisons budgétaires (relatives à l'ONU, alors que le problème budgétaire affecte les pays du tiers-monde qui souvent n'ont pas les ressources pour participer aux réunions tenues en Europe ou en Amérique du Nord). La division francophone pourrait faire une proposition de résolution en ce sens. La France ou un des pays candidats pourrait le faire et nous pourrions nous assurer que Mme Kerfoot soutienne la résolution du président de la division.

M. Tapsoba se demande s'il n'est pas possible de lancer des actions par le biais de la division : création ou dynamisation des commissions de toponymie, aide aux thèses de recherche pour des doctorants encadrés par des universitaires de France, tel un binôme de recherche.

H. Dorion se demande si dans les centres de recherche il y a une certaine préoccupation dans le domaine de la toponymie pour pouvoir y insérer des projets universitaires francophones communs et bénéficier d'appuis financiers, argument qui pourrait servir pour la chaire du Canada.

Le projet de formation au Burkina Faso est là, et M. Tapsoba pourrait proposer les arguments techniques par messagerie.

3. Les projets en coopération France-Québec

Ce point portant sur les projets de coopération entre les Commissions française et québécoise sera traité plus spécialement le lendemain, mardi 26 juin, avec la présence des membres concernés.

4. Les actions en cours des pays membres

Faute de temps, cet intéressant point d'information n'est qu'évoqué, dans la mesure où les membres peuvent nous en faire part par messagerie.

5. Préparation de la 9^e conférence

Les membres sont priés de faire part à Danielle Turcotte ou à Élisabeth Calvarin de leurs dates prévisionnelles de présence à New York pour prévoir la ou les réunions de la division.

Quant aux demandes de visa, P. Jaillard peut entreprendre des démarches pour essayer d'appuyer les dossiers.

Nous remercions Hans Rudolf Möesching de nous avoir apporté un article très intéressant en français traitant des problèmes toponymiques et dialectiques de la Suisse alémanique.

Pax Mucici nous promet aimablement sa communication au colloque, et des photos numériques du colloque et du groupe francophone, dès son retour.

Pierre Jaillard remercie chacun, il souhaite à tous un bon retour, et nous donne rendez-vous à New York.

Le présent compte rendu tient lieu de bulletin n°4.

Secrétariat de séance

Danielle Turcotte
Québec

Élisabeth Calvarin
France